

N° 1875 /AIRP

Abidjan, le **17 OCT. 2023**

## NOTE D'INFORMATION

### A L'ATTENTION DES LABORATOIRES ET AGENCES DE REPRESENTATION PHARMACEUTIQUE ET PARAPHARMACEUTIQUE

L'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique invite les Laboratoires et Agences de représentation pharmaceutique et parapharmaceutique à lui fournir la liste exhaustive de leurs produits pharmaceutiques enregistrés en Côte d'Ivoire.

Cette invitation a pour but d'assurer une planification des réceptions des dossiers de demandes de renouvellement des Autorisations de Commercialisation (AC) et des Autorisations de Mise sur le Marché (AMM).


A cet effet, vous êtes invités à renseigner le formulaire disponible sur le site de l'AIRP [www.airp.ci](http://www.airp.ci)

Merci de le renseigner **intégralement** en inscrivant avec **exactitude** les informations demandées, puis nous le transmettre à l'adresse suivante :

[renouvellement\\_produit\\_sante@airp.ci](mailto:renouvellement_produit_sante@airp.ci) en joignant les différentes AMM/AC Côte d'Ivoire desdits produits.

Date limite de réception des fichiers : **vendredi 20 octobre 2023.**

Pour tout complément d'information, veuillez adresser une correspondance à l'adresse suivante : [renouvellement\\_produit\\_sante@airp.ci](mailto:renouvellement_produit_sante@airp.ci)

  
**Dr Assane COULIBALY**